

PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

*Direction générale
de la prévention des risques*

Décision du 14 juin 2016 relative à la nomination des membres de l'instance d'évaluation de l'équilibre économique de la filière des véhicules hors d'usage prévue à l'article R. 543-157-1 du code de l'environnement

NOR : DEVP1614132S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat en date du 14 juin 2016, sont nommés membres de l'instance d'évaluation de l'équilibre économique de la filière des véhicules hors d'usage :

1° Au titre des représentants de l'État : Mme Marie-Cécile DEGRYSE (ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer), suppléante, en remplacement de Mme Nadia HERBELOT.

2° Au titre des représentants des producteurs de véhicules : M. Laurent CLAUDE (RENAULT), suppléant, en remplacement de Mme Cécile FOURNIER.

3° Au titre des représentants des broyeurs agréés :

M. Alban GROSVALLET (Syndicat des broyeurs français), titulaire, en remplacement de M. Manuel BURNAND.

Mme Tess POZZI (Syndicat des broyeurs français), suppléante, en remplacement de M. Alban GROSVALLET.